

REPUBLIQUE DU NIGER

REGION DE DOSSO

DEARTEMENT DE GAYA

COMMUNE RURALE DE BANA

Procès verbal de la session ordinaire du conseil municipal de la commune rurale de Bana

L an deux mille vingt deux, le 04 mai s est tenue la premiere session ordinaire du conseil municipale de Bana au titre de l année 2022, dans la salle de réunion de la mairie et sous la présidence de Monsieur SOULEY MIDOU maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS

1. Souley Midou, maire de la commune
2. Maman issa, adjoint au maire de la commune
3. Safia Adda, conseillère
4. Maliya Moussa, conseillère
5. Bassira Ibrahim, conseillère
6. Abdrahmane Amadou, conseiller
7. Hassane Hamani, conseiller
8. Maliki Moussa, conseiller
9. Moussa Bako, conseiller
10. Salissou Abarchi, conseiller
11. Bouhari Barmou Nafoga, conseiller
12. Garba Zakari dit Nakamba, conseiller de droit

EN outre, il faut préciser la présence de
PREFET du Département de Gaya

Plusieurs chefs de village, responsable des services transférés, plusieurs invités et un public mobilisé.

Le quorum ayant été atteint par la présence des 11/11 des conseillers ayant voix délibérative, les travaux ont débuté par la traditionnelle fatiya suivis de discours introductif du Maire du préfet et du chef de canton. En déclarant la séance ouverte, il a été procédé à la lecture et amendement des points inscrits à l'ordre du jour à savoir notamment :

- ✓ Lecture et adoption du PV de la précédente session

- ✓ Bilan de la gestion d'octobre à décembre 2021

- ✓ Débat sur l'exode rural des femmes et des filles de la commune de Bana

- ✓ Mobilisation des ressources internes au marché de Bana et koté-koté

- ✓ Divers.....
.....

- Il y a lieu de souligner que juste à l'entame des débats sur le premier point inscrit ,3 conseillers ont librement déserté la salle de séance il s'agit de :

Mr. Abdouramane Amadou

Mr. Maliki Moussa

Mme Bassira Ibrahim

Cette situation n'a pas interrompu le cours des débats, c'est ainsi qu'après examen minutieux, inquiétudes soulevés auxquelles éclaircissements ont été apportés, les membres du conseil communal ont adopté à l'unanimité des membres présent le PV de la session précédente.

- Pour ce qui est du second ordre du jour dont les pièces récapitulatives de la gestion d'octobre à décembre 2021 ont été fournies au préalable aux différents membres du conseil pour examen et appréciation personnelle avant conseil, les discussions n'ont guère fait objet d'une polémique susceptible d'être mentionnée car ayant été rapidement clausurées
-
- S'agissant du débat sur l'exode rural des femmes et des filles, les discussions ont été très enrichissantes. En effet tour à tour les participants ont fait le tour et contour de cette situation en relevant non seulement combien de fois ça ternit l'image de la commune mais aussi en situant de part et d'autres les responsabilités. Il a par la suite été convenu que l'implication des autorités tant administratives que coutumières était impérative pour couper libre court à cette honteuse habitude qui ne fait que prendre d'ampleur. Il leur appartiendra de prendre sans complaisance toutes les mesures utiles pour y parvenir
-
- Sur la mobilisation de ressources interne aux marchés de Bana et koté koté l'accent a été mis sur la conscientisation des acteurs concernés sur l'importance de payer les impôts mais surtout que l'exécutif procède à l'application des textes en la matière.

- Enfin en divers les discussions se sont largement appesanti sur les problèmes de société en général (la fréquence des divorces, le débat sur l'augmentation des dot, jeune fille et école, etc.)

L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance a levé cette dernière

Le rapporteur



le président

